

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



Réf : Autorisation Protection et Gestion des Eaux
Administration de la Gestion de l'eau
No dossier : EAU/AUT/21/0242

Lorentzweiler, le 31 mars 2021

CERTIFICAT

Conformément à l'article 24 §1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'administration des ponts et chaussées – Division de la voirie de Luxembourg a introduit une demande de gestion des eaux dans le cadre du remplacement de l'ouvrage hydraulique sous le CR122, lors de l'élimination du PN20b à l'intersection du CR122 avec la ligne CFL à Lorentzweiler.

Le Bourgmestre, Jos Rower



Le Secrétaire, Frank Elener

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frank Elener', written over the printed name.